

Tarif des stations de recharge publiques ESB, TVA comprise		
Catégorie	CA	CC
Simple	50.00 ct./kWh	50.00 ct./kWh +2.50 CHF/h

Tarifs abonnement e-mobilité, TVA comprise			Remarques/Modalités
Catégorie	CA	CC (incl. CA)	
Ladetarif Abo	32.00 ct./kWh	32.00 ct./kWh	Durée minimum 3 mois
Grundgebühr	25.00 CHF/mois	50.00 CHF/mois	

Solution de décompte ESB pour les immeubles, hors TVA						
Commune	Consommation annuelle	Désignation tarifaire	Tarif service de base	Service de facturation ³	Tarif e-mobilité	Taxe de base
			ct./kWh	ct./kWh	ct./kWh	CHF/mois
Biel/Bienne	< 50'000 kWh/an	Classique Seeland ¹	25.38	6.00	31.38	5.00
Nidau	< 50'000 kWh/an	Standard ¹	31.23	6.00	37.23	5.00
andere Gemeinden im Seeland	< 50'000 kWh/an	lokaler Tarif ²	déterminer	6.00		5.00

¹ Tarif électrique local appliquée sans frais fixes ni tarif de mesure.

² Tarif d'approvisionnement local choisi par le client, plus 6 ct./kWh pour le service de facturation (hors TVA) et un abonnement mensuel de CHF 5.- (hors TVA).

³ L'ESB continue de prendre en charge les frais de base pour le compteur ainsi que les frais de mesure et la consommation en veille de l'infrastructure de mobilité électrique.

Valable pour toutes les communes en dehors de Bienne et Nidau : vous recevez deux factures, l'une pour l'électricité domestique fournie par le fournisseur de base et l'autre pour l'électricité de recharge fournie par ESB.

Tous les tarifs, prix et frais s'entendent hors TVA, sauf indication contraire.